



Nos réf. : G-DG-EN-C-51-JMNG-NTD-2014-09-16

Objet : Bilan de fonctionnement : restitution phase 1 « bilan de fonctionnement intermédiaire »

DIRECTION DE L'INDUSTRIE, DES MINES ET DE L'ENERGIE DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE	
Arrivé le	30 SEP. 2014
Enregistré le	- 2 OCT. 2014
N° CE	14 - 3160 - 81 - 2401

Monsieur le Directeur de
l'Industrie, des Mines, de l'Energie
et des Carrières

1 ter Rue UNGER
BP 465

98845 Nouméa Cédex

Monsieur le Directeur,

Par le présent courrier, nous donnons suite à l'article 8 de l'arrêté de mise en demeure n°1420-2014 du 31 mai 2014.

Compte tenu du volume important de travail requis par un bilan de fonctionnement anticipé il a été convenu de découper le bilan de fonctionnement en deux phases : la phase 1 correspondant au bilan de fonctionnement intermédiaire et la phase 2 correspondant au bilan de fonctionnement définitif.

Ainsi, dans le cadre de la présente transmission, nous vous prions de bien vouloir réceptionner le bilan de fonctionnement intermédiaire.

Durant cette phase notre attention s'est portée sur les unités qui sont les principales sources émettrices d'émissions polluantes (ie, KWRSF, 285, 330, 350). Conformément à l'article 413-35 du code de l'environnement, le présent bilan de fonctionnement se compose de la manière suivante :

- **Partie 0 « Préambule général et Description des installations »**
- **Partie 1a : « Analyse du fonctionnement de l'installation : « Démonstration de la conformité du site aux prescriptions des arrêtés d'autorisation d'exploiter ».**
L'intégralité de cette partie sera réalisée lors de la phase 2.
- **Partie 1b et 1c « Analyse du fonctionnement de l'installation : Synthèse de la surveillance des émissions, du fonctionnement de l'installation et de ses effets sur l'environnement et évolution des flux des principaux polluants et de la gestion des déchets »**
- **Partie 1d : « Analyse du fonctionnement de l'installation : « Accidentologie »**
- **Partie 1e : « Analyse du fonctionnement de l'installation : « Investissements en matière de surveillance, de prévention et de réduction des pollutions »**
- **Partie 2 : « Compléments et éléments d'actualisation de l'analyse des effets des installations sur l'environnement et la santé »**

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur,

l'assurance de notre haute considération et de notre parfaite confiance.

Monsieur le Directeur de l'Industrie, des Mines, de l'Energie et des Carrières

Directeur de l'Industrie, des Mines, de l'Energie et des Carrières

Directeur de l'Industrie, des Mines, de l'Energie et des Carrières

Directeur de l'Industrie, des Mines, de l'Energie et des Carrières

Directeur de l'Industrie, des Mines, de l'Energie et des Carrières

Directeur de l'Industrie, des Mines, de l'Energie et des Carrières

Directeur de l'Industrie, des Mines, de l'Energie et des Carrières



- **Partie 3 et Partie 4** : « *Comparaison du fonctionnement des installations avec les Melleures Techniques Disponibles* »
- **Partie 5** « *Plan Fermeture Réhabilitation des installations industrielles et minières* »
- **Partie 6** : « *Synthèse et éventuelles propositions de l'exploitant donnant une vue d'ensemble de la situation des installations et de leur bon niveau d'exploitation* ».
L'intégralité de cette partie sera réalisée lors de la phase 2 (bilan de fonctionnement définitif).

Au cours de la phase 2 et en vue de l'édition du bilan de fonctionnement complet, l'ensemble des unités du site industriel et portuaire sera passé en revue.

Nous serons en mesure de vous livrer le bilan de fonctionnement définitif en fin d'année.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de mes salutations distinguées.

Jean-Michel N'Guyen
Directeur Environnement et Relations communautaires

Nouméa, le 30 septembre 2014

PJ : Un CD-ROM.